ETAT 65608

COMMUNE DE PERROY

AMENAGEMENT LOCAL

1.1.1.

PLAN DES ZONES

N

ECHELLE	1 : 5000
NUMERO	253 / 01
DATE	20.2.80
CORRIGE	15.1.81
MOD.	3.6.81
	15.12.81

PLAREL LAUSANNE

ADOPTE PAR LA MUNICIPALITE

LE 6 AVRIL 1981

LE SYNDIC H. PORCHET — LE SECRETAIRE J. JAN

SOUMIS A L'ENQUETE PUBLIQUE

DU 22 AVRIL 1981 AU 21 MAI 1981

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

LE SYNDIC H. PORCHET — LE SECRETAIRE J. JAN

ADOPTE PAR LE CONSEIL GENERAL

LE 15 DECEMBRE 1981

LE PRESIDENT T. VERAZZI — LE SECRETAIRE D. GRIVEL

APPROUVE PAR LE CONSEIL D'ETAT DU CANTON DE VAUD

LAUSANNE LE 4 FEV. 1983

L'ATTESTE LE CHANCELIER

CONSEIL GENERAL DE PERROY DE LA COMMUNE

LEGENDE

	ZBO	ZONE DE BOURG ET HAMEAU
	ZEB	ZONE EXTENSION DU BOURG
	ZMO	ZONE MOYENNE DENSITÉ
	ZFA	ZONE FAIBLE DENSITÉ
	ZLI	ZONE DU LITTORAL
	ZPS	ZONE À OCCUPER PAR PLAN SPÉCIAL
	ZAI	ZONE ARTISANALE, COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE
	ZMI	ZONE MIXTE
	ZUP	ZONE D'UTILITÉ PUBLIQUE
	ZVE	ZONE DE VERDURE
	ZNT	ZONE INTERMÉDIAIRE
	ZAG	ZONE AGRICOLE
	ZVI	ZONE VITICOLE
	FO	FORÊT (DÉLIMITATION INDICATIVE)
		LIMITE COMMUNALE
	PSL	PLAN SPECIAL LEGALISÉ

Les Tattes
Maumont
Signal de Bougy
La Touille
Les Granges
Le Châble
Féchy
Savorex
Marterey
La Crause
Bougy
Villars
Les Perrailles
Le Sauge
Chanet
Les Clos
Granges Neuves
La Ferme
Tombex
Pradex
Les Cocognes
Le Château
Burnens
Le Crochet
Grand Pré
Mont sur Rolle
Grande Gordanne
Les Nex
Les Epines
L'Abbaye
La Gordanne
La Chavaz
Pontreuse
Montbenoy
Gobelet
Jolimont
Verex
Plongeon
SECTEURS NON APPROUVÉS PAR LE CONSEIL D'ETAT
LAC LÉMAN
Eaux moyennes 372 m
Rolle
Ile de la Harpe
Château
Le Port
Le Hameau
516
517
518
519